

CHARTRE DU RESEAU TREMPLIN

DES DEFIS A RELEVER

En matière d'Economie Sociale et Solidaire (ESS), la région Hauts-de-France figure aujourd'hui parmi les régions françaises les plus dynamiques au regard des 210 000 emplois générés (soit 11,2% de l'emploi total) par plus de 16000 établissements employeurs.

Au-delà des chiffres, l'ESS est constituée d'une diversité d'acteurs, qui portent des valeurs communes, et d'une mosaïque d'activités qui convergent vers une même vision de l'économie : une économie de proximité, à l'écoute des besoins de la population, en réponse aux enjeux sociaux et sociétaux, associant de multiples parties prenantes, favorisant les démarches collectives plutôt qu'individuelles et la coopération plutôt que la concurrence, alimentant les politiques publiques et dynamisant le débat citoyen.

L'ESS est en réalité une proposition très concrète de modèle d'entrepreneuriat conscient de ses responsabilités. Elle constitue ainsi un espace d'invention des pratiques économiques de demain, et s'inscrit dans un mouvement de transition et de transformation économique, social, sociétal et environnemental en promulguant des modèles de développement plus équitables, durables et harmonieux.

Pour y parvenir, il convient notamment de faciliter le parcours des porteurs d'initiatives par l'organisation des ressources disponibles et la mutualisation des compétences, mais aussi d'encourager l'esprit et le droit à l'initiative et à l'expérimentation, de favoriser la diffusion des expériences à travers des logiques de transfert et d'essaimage, d'impliquer davantage les collectivités locales et plus largement l'ensemble des acteurs qui participent au développement territorial afin d'installer un écosystème favorable à la concrétisation des projets.

LE RESEAU TREMPLIN

En 2016, l'accompagnement des projets de l'ESS a été évoqué comme un enjeu prioritaire à l'occasion de la première Conférence régionale de l'ESS. Cette perspective figure également dans le premier Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation de la région Hauts-de-France.

Conscientes de l'enjeu, des structures issues des ex régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie se sont rapprochées, avec l'appui de la CRESS Hauts-de-France, **afin de poser les bases d'un nouveau Réseau régional dédié à l'accompagnement de projets ESS : le Réseau Tremplin Hauts-de-France.**

Qu'elles soient régionales ou territoriales, généralistes ou spécialistes, ces structures exercent des activités communes d'appui aux porteurs de projets de l'ESS à travers leurs fonctions d'accueil, d'orientation, d'accompagnement et de suivi. **Elles partagent par ailleurs la conviction que l'accompagnement constitue un métier à part entière nécessitant des compétences spécifiques liées aux caractéristiques de l'ESS** : pluralité de porteurs de projets, utilité sociale des initiatives, connexions aux politiques publiques, interactions avec le territoire, gouvernance partagée, modèles économiques à inventer, positionnement stratégique complémentaire et non concurrentiel... Elles appliquent enfin les principes de l'ESS dans leur propre fonctionnement.

A travers la diversité et la complémentarité des expertises et des pratiques présentes en son sein, **le Réseau Tremplin entend être une plateforme d'accompagnement à la création et au développement de projets**, et répondre à l'ensemble des problématiques spécifiques rencontrées par les porteurs de projets ESS.

Les membres du Réseau Tremplin interviennent en appui à l'ensemble des porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire quels que soient leur nature, leur motivation, leur ambition, leur statut juridique, leur stade de développement ou leur potentiel. Ils les orientent et les accompagnent **tout au long de leurs parcours, de l'idée au projet, de la prise d'initiative à sa concrétisation.**

Dès 2020, le Réseau Tremplin s'organise en 2 cercles :

- un premier cercle composé des structures d'accompagnement à la création en ESS lauréates de l'appel à projets Starter ESS de la région Hauts-de-France,
- un second cercle élargi composé du cercle 1 et de toute autre structure d'accompagnement et/ou de financement intervenant régulièrement auprès de porteurs de projet dans l'ESS.

L'ensemble des membres du Réseau Tremplin s'engagent vis-à-vis des porteurs de projet à :

- Adopter une posture d'écoute et de bienveillance en respectant les valeurs et le cheminement propres à chacun,
- Valoriser le droit à l'initiative, à l'expérimentation, à l'échec,
- Respecter les règles de confidentialité vis-à-vis des porteurs de projet,
- Appréhender les projets à travers toutes leurs dimensions : économiques (création d'emplois, dynamisation du tissu local, mutualisations...) et sociales (réponses à un besoin local mal ou non satisfait, mieux vivre ensemble, autonomie des personnes) et culturelles (évolution de pratiques),
- Développer une approche globale en matière d'accompagnement : développement des aptitudes et compétences à entreprendre, analyse de la faisabilité économique et financière du projet, mesure de l'utilité sociale de l'activité envisagée, médiation avec l'environnement, organisation de la gestion démocratique, mise en Réseau...,

- Proposer un accompagnement personnalisé et adapté qui tienne compte de la spécificité des projets et des besoins des porteurs.

Et plus globalement, ils s'engagent aussi à :

- Adhérer et respecter les éléments de la charte du Réseau Tremplin ainsi que les règles de fonctionnement déterminées collectivement,
- Communiquer sur son appartenance au Réseau et sur celui-ci,
- Connaître et être en mesure de communiquer sur l'offre des autres membres du Réseau,
- Orienter vers les autres membres du Réseau quand cela s'avère pertinent et nécessaire,
- S'inscrire dans une logique de coresponsabilité vis-à-vis des porteurs de projet,
- Participer à la vie du Réseau et s'impliquer dans les actions déployées par celui-ci à travers la mobilisation de ses équipes,
- Favoriser la montée en compétence des membres du Réseau à travers le partage d'expérience et d'expertises, l'échange de pratiques, la réflexion sur des outils communs,
- Travailler à la construction de modalités d'évaluation partagées adaptées à la spécificité de l'accompagnement ESS, l'élaboration d'un cahier des charges et d'un référentiel commun en matière d'accompagnement, et à la construction d'une culture et d'une identité commune,
- Participer de façon collective à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques dédiées à l'accompagnement en région.

LES ENGAGEMENTS DU RESEAU

Dans le cadre du Réseau Tremplin, ses membres ont décidé de s'organiser collectivement pour gagner en visibilité, orienter les porteurs de projets, coordonner leurs accompagnements, échanger sur leurs métiers, partager leurs expériences, évaluer leurs actions, ou encore développer des stratégies communes.

L'ensemble des membres du Réseau Tremplin ambitionne ainsi de :

- organiser un accueil de proximité et outiller les porteurs de projet (uniquement cercle 1)
- être à l'écoute des décideurs publics et apporter une contribution active à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et politiques publiques de développement de l'ESS en région (uniquement cercle 1)
- faciliter et simplifier le parcours des porteurs de projet pour qu'ils puissent disposer de la bonne ressource au bon moment (cercles 1 et 2)
- contribuer à l'émergence, à la création, au développement, et à l'essaimage de projets ESS et d'innovation sociale en région (cercles 1 et 2)
- dynamiser les initiatives (cercles 1 et 2)
- promouvoir une culture de projet ESS en région et sur les territoires (cercles 1 et 2)

Les membres du cercle 1 du Réseau Tremplin s'engagent également à mener une action d'évaluation à échéances régulières afin de mesurer la valeur ajoutée de la plateforme au regard du développement de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'efficacité de l'accompagnement.

LES CONDITIONS POUR REJOINDRE LE RESEAU TREMPLIN

Le Réseau Tremplin est une dynamique collective émergente en région Hauts-de-France. Aussi, ses membres entendent se donner le temps nécessaire à l'ajustement de ses objectifs et ses modalités de fonctionnement.

Le Réseau Tremplin est accessible à tout organisme d'accompagnement des projets ESS en Région Hauts-de-France qui en fera la demande, sous réserve du respect de ses règles de fonctionnement, de partage de ses valeurs, et d'implication dans la vie de la plateforme.

Les étapes pour rejoindre le Réseau Tremplin sont les suivantes :

1. Le Réseau Tremplin étant un collectif animé par la CRESS Hauts-de-France, toute structure souhaitant rejoindre le réseau doit en faire la demande par mail « argumenté » auprès de la CRESS Hauts-de-France, en l'envoyant à la chargée de mission en charge du Réseau Tremplin au sein de la CRESS Hauts-de-France : agathe.mouchel@cresshdf.org
2. Une fois la demande reçue, la CRESS Hauts-de-France s'assurera dans un premier temps de l'éligibilité de la structure demandeuse à rejoindre le Réseau Tremplin, en se basant sur les critères mentionnés dans la Charte du Réseau Tremplin
3. Si la structure demandeuse remplit les différents critères, la CRESS informera par mail les autres membres du Réseau Tremplin de la demande de la structure de rejoindre le Réseau Tremplin
4. Les membres du Réseau Tremplin auront alors une semaine (jours ouvrés) pour présenter leur opposition à l'entrée de la structure dans le Réseau Tremplin, en motivant leur refus :
 - a. En cas d'opposition par un ou plusieurs membres du Réseau Tremplin, un vote sera alors réalisé
 - b. En cas de non opposition, la structure demandeuse signera la charte, recevra le règlement intérieur et intégrera officiellement le Réseau Tremplin

La sortie du réseau Tremplin est également possible si :

- la structure ne partage plus la vision et l'ambition portée par le réseau,
- les engagements présents dans la charte ne sont pas respectés,
- la structure ne s'implique pas dans l'organisation et le bon fonctionnement du réseau,

Pour éviter cette décision, le collectif se propose de travailler avec la structure en groupe restreint pour travailler sur sa problématique.

Engagement de la structure dans le réseau Tremplin

En signant cette charte, nous(Nom de la structure)

.....(Coordonnées)

représenté par(Nom, prénom, fonction),

- affirmons notre volonté d'inscrire nos actions d'accompagnement de projets ESS selon la définition, les valeurs et principes tels que précisés dans cette charte ;
- nous engageons à participer et à contribuer à l'émergence et à la réussite du réseau Tremplin Hauts-de-France, conçue comme une nouvelle dynamique collective en faveur du développement d'une économie sociale et solidaire.

Fait à, le

Signature(s)